

Notre projet éducatif.

Dans le cadre du décret « Ecole de la Réussite » du 14 mars 1995 et du décret « Missions » du 24 juillet 1997, la commune d'Auderghem a élaboré un projet pédagogique axé sur la citoyenneté responsable, le respect des droits de l'enfant et la maîtrise des compétences de base. Voici ce projet tel que présenté par le service enseignement et son échevin Guy Willem.

1. Citoyenneté responsable.

L'école communale proche du citoyen est démocratique. Gérée par des responsables élus, elle s'efforce de répondre aux aspirations et aux besoins de la collectivité locale en matière d'éducation. Elle encourage le jeune à participer à la construction d'une société démocratique et l'amène à s'exercer à la citoyenneté responsable en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté. Elle est, par excellence, le point de rencontre, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on joue ensemble, où l'on partage la vie de tous les autres enfants. « Dans le respect du décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné, elle est une école de tolérance refusant tout endoctrinement ou neutralisme, pris dans le sens de non engagement et de passivité ; elle s'enrichit de l'échange et de la confrontation d'idées et de convictions différentes ». Elle veille à ne pas manifester de préférence, de quelque manière que ce soit, pour une conviction politique, philosophique, idéologique ou religieuse particulière ».

2. Respect des droits de l'enfant.

L'école communale, respectueuse des droits de l'enfant, prend en charge le développement de sa personne dans sa totalité. Elle vise à son mieux-être affectif, physique et intellectuel. La gestion dynamique de l'école génère une qualité de vie qui privilégie l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le sens des responsabilités, la liberté, l'efficacité, la créativité, la curiosité de l'esprit, l'esprit critique,...

3. Maîtrise des compétences de base.

L'école communale s'engage à amener les enfants qui lui sont confiés à la maîtrise des compétences de base en ayant pour chacun d'eux la meilleure ambition, ce qui les rendra aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

4. Egalité des chances.

L'école communale, ouverte à tous, refuse toute sélection sociale ou économique : elle accorde une égale sollicitude à tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale ou culturelle.

Notre projet pédagogique.

Notre projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du décret « Ecole de la Réussite » du 14 mars 1995 et du décret « Missions » du 24 juillet 1997. Il tient compte de l'évolution récente en matière de sciences cognitives et de psychologie de l'apprentissage. Il se veut un référentiel, un outil de repérage pour que notre enseignement continue à progresser vers une école de la réussite ambitieuse pour tous. Il opte pour la capacité de l'école à contribuer à l'éducation de chaque enfant et à l'amener à maîtriser les savoirs et les compétences de base nécessaires à son émancipation sociale. L'enfant, centre de projet, pourra construire ses savoirs, les intégrer et les réinvestir au quotidien : tel est notre défi. Ainsi, en référence à notre projet éducatif, pour nous, enseignement communal d'Auderghem, réussir l'école c'est : réussir l'enfant citoyen dans sa vie d'aujourd'hui... et pour demain ; réussir l'équipe enseignante solidaire et responsable ; réussir la communauté éducative en harmonie avec son environnement.

Comment notre commune définit elle son projet pédagogique ?

Les changements mis en œuvre influencent la structure même de l'école qui évolue vers les cycles. Ils touchent à ses contenus en termes de compétences et aux pratiques de classe. Nous optons pour une pédagogie active, soucieuse de développer l'enfant dans toutes ses dimensions : affective, sociale, intellectuelle et physique, tout en prenant en compte ses différences. Chaque équipe aura la meilleure ambition pour les enfants qui lui sont confiés. Elle tiendra compte de leurs rythmes propres dans la perspective de les faire évoluer vers la maîtrise des savoirs et des compétences nécessaires à leur insertion sociale et à la poursuite de leurs études. Pour cela, elle veillera à organiser une continuité pédagogique de 2 ans et demi à 12 ans en pratiquant la différenciation des apprentissages sur base d'une véritable évaluation formative. Pour y arriver, la concertation au sein des équipes éducatives est indispensable. La réflexion se situera à trois niveaux :

1. Les structures.

Priorité sera donnée à l'organisation en cycles. Un cycle est défini comme un ensemble d'années d'études géré par une équipe d'enseignants solidaires et co-responsables, à l'intérieur duquel l'enfant parcourt sa scolarité de manière continue, à son rythme, en ayant pour lui la meilleure ambition. L'enseignement fondamental constitue une unité pédagogique structurée conformément aux prescrits légaux. Dans le souci de respecter les rythmes de l'enfant et de l'aider à parcourir sa scolarité sans rupture, des initiatives pourront être prises pour harmoniser les transitions.

2. Les stratégies d'apprentissage et les méthodes d'enseignement.

Auderghem préconise une pédagogie active qui, de préférence au départ de situations de vie, amène l'élève à s'impliquer dans une démarche participative et

réflexive. Ces situations ne prendront du sens que si elles s'appuient sur les réalités sociales et culturelles des enfants. Suivant les spécificités locales, chaque équipe définira, dans le cadre de son projet d'établissement, la mise en œuvre des axes suivants :

- Une véritable pédagogie partant du vécu de l'enfant, de ses besoins, de ses préoccupations, en équilibrant les moments collectifs de classes, les moments de groupes (ateliers, groupes de besoins, d'intérêts,...) et les moments d'individualisation pour permettre la transmission ou la construction des savoirs et des savoir-faire dans la perspective de l'acquisition des compétences.
- Le choix de situations signifiantes permettra à l'enfant de mobiliser, dans une même démarche, compétences transversales et disciplinaires, y compris les savoirs et les savoir-faire y afférents.
- C'est en agissant sur son environnement et en interaction avec les autres que l'enfant pourra apprendre et construire les concepts de base.

Pour y parvenir, l'équipe privilégiera :

- ♦ les activités de découverte, de production et de création,
- ♦ les technologies de communication et d'information,
- ♦ les activités culturelles et sportives,
- ♦ le développement de pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école.

3. Les moyens et les outils.

Nous prôtons la constitution d'une véritable unité pédagogique de 2 ans et demi à 12 ans. Cela nécessite des choix pour amplifier la cohérence tout au long de l'enseignement fondamental. Il appartiendra à Auderghem, en collaboration avec les équipes éducatives, de définir :

- Les outils pour optimiser les compétences en savoir lire, savoir écrire, savoir parler, savoir écouter dans des contextes variés de communication, sources de plaisir, de créativité et d'activités de structuration.
- Les outils mathématiques susceptibles d'amener les enfants à résoudre de véritables problèmes.
- L'étude du néerlandais, qui renforcera la communication.
- Les outils à proposer à l'enfant, construits avec lui, pour l'aider à structurer le temps ou l'espace et à découvrir son environnement.
- Les types de référentiels à construire avec l'enfant pour gérer avec lui ses savoirs et savoir-faire de manière autonome.

Cette liste n'est certes pas exhaustive, ces points seront négociés en concertation par tous les enseignants, en adéquation avec le projet éducatif et le projet pédagogique de la commune. La mise en place progressive de cette école de la réussite entraîne un ensemble de choix pédagogiques d'actions concrètes.

L'élaboration du projet d'établissement favorisera l'adhésion de tous aux décisions prises collégalement, et l'émergence d'une culture commune à toute l'équipe.

Notre projet d'établissement.

Notre projet d'établissement s'inscrit dans la concrétisation des valeurs décrites dans le projet éducatif et il développe une mise en place des objectifs définis dans le projet pédagogique. Le Centre scolaire du Blankedelle-Collin veut faire face à une double nécessité pour l'intégration de ses élèves dans le monde futur :

- a) l'approfondissement des apprentissages de base
- b) l'initiation aux nouvelles technologies.

Pour arriver à ce double objectif, il faut allier classicisme et modernisme

Le centre Scolaire Blankedelle - Collin se veut une école de l'excellence pour tous.

Préalable.

Nous sommes une école fondamentale. L'acquisition des fondements du savoir est notre premier objectif. Nous proposons aux élèves les outils et les moyens pour les acquérir. L'utilisation du manuel scolaire est préconisée.

Consciente de l'importance des apprentissages donnés au premier degré de l'école primaire, l'équipe s'accorde pour privilégier ce cycle en mettant en place la remédiation, la différenciation des apprentissages et la limitation du nombre d'élèves dans ces classes.

POURQUOI ?

Mettre en place les fondements des savoirs en français, mathématiques, néerlandais et découverte de l'environnement permettra aux élèves de développer un savoir-faire et un savoir être dans le projet spécifique à notre école. Sans savoirs ; il n'y a pas de savoir-faire !

Dans ce but, l'équipe enseignante du centre scolaire du Blankedelle-Collin a décidé d'articuler son action pédagogique de l'école autour du projet :

EXPRESSION	Corporelle Orale Musicale Manuelle Ecrite
------------	---

L'intitulé de notre projet est « Expression C.O.M.M.E. ... » comme corporelle, orale, musicale, manuelle, écrite. Mais aussi Expression COMME au service des apprentissages, Expression COMME au service de la citoyenneté, Expression COMME au service de l'égalité des chances, Expression COMME au service du développement des personnalités en devenir.

Expression COMME au service de la citoyenneté car nous voulons encourager l'élève à devenir acteur et non spectateur dans la société future. Il sera amené à produire des écrits, des récits, des chants, des danses, des œuvres plastiques et pas seulement à les consommer. Il apprendra à mieux décoder son environnement médiatique car il aura côtoyé la « production ».

Expression COMME au service des apprentissages car la capacité à s'exprimer dépendra de l'intégration des apprentissages de base et la volonté de s'exprimer sera un moteur puissant vers les apprentissages de base.

Expression COMME au service du développement de la personnalité de l'enfant car la réalisation de projets individuels ou de classe apporte un enrichissement inestimable à l'enfant au niveau de la confiance en soi, de la socialisation, de la solidarité, de l'autonomie, du sens des responsabilités, de la créativité.

Expression COMME au service de l'égalité des chances par l'accès aux techniques d'expression et l'utilisation des outils technologiques par tous les enfants.

COMMENT ?

Expression Corporelle : de 2,5ans à 12 ans des activités incluant le corps en tant que moyen d'expression seront non seulement programmées dans les cours de psychomotricité ou de gymnastique mais aussi dans le développement des projets de classe (mimes- chorégraphie-)

Expression Orale : de 2,5 à 12 ans ; les aptitudes permettant de communiquer efficacement seront développées. Par le mot « aptitudes », nous entendons :

a) aptitudes langagières :

- formuler des phrases courtes
- choisir le vocabulaire adéquat donc il faudra étendre sa maîtrise dès la première maternelle
- assurer la cohérence du discours
- manifester son accord ou son désaccord en argumentant.

b) aptitudes affectives :

- oser prendre la parole
- pouvoir garder son sang-froid
- vouloir persévérer et s'affirmer

c) aptitudes physiologiques et psychologiques

- dominer ses émotions (tremblement, rougeur, bégaiement, hésitation, pleurs, blocage)
- apprendre à respirer, articuler et adapter sa voix.

d) aptitudes relationnelles et comportementales :

- écoute active
- patience

- attention et tolérance
- organisation mentale de sa réplique.

Afin d'augmenter la capacité langagière de nos élèves ; l'école maternelle a mis en place un projet permettant l'appropriation d'un vocabulaire plus étendu. Ce projet a été étudié par le département « éducation » de l'université de Mons. Il s'est implanté dans l'école sous le nom « POLO, le lapin » depuis janvier 2012.

Expression Musicale : de 2,5 ans à 12 ans ; l'école ouvrira l'élève au monde sonore d'abord en apprenant à percevoir et à différencier les sons, les bruits.

Mais aussi :

- développer les capacités d'écoute
- maîtriser sa voix parlée et chantée par le contrôle du souffle, du débit, du rythme, de l'intensité, de la hauteur des sons.
- découvrir les rythmes exprimés au travers des comptines, de rondes et de jeux chantés
- apprendre à contrôler ses gestes pour reproduire de courtes partitions rythmiques
- exercer sa mémoire des séquences rythmées et des chansons
- aborder et développer l'interprétation de groupe en respectant les consignes d'un meneur (orchestre, chorale).

Expression Manuelle : L'enfant naît artiste. Nous développons chez lui ses talents en l'engageant à extérioriser ses potentialités artistiques et à prendre conscience de ses potentialités en

- mobilisant ses connaissances et son savoir-faire pour vivre un projet esthétique par l'appropriation des matières, des outils et des techniques.
- réinvestissant les savoirs d'une manière originale pour créer une peinture, construire une marionnette, . . .
- ajoutant ou supprimant des éléments à la matière
- perfectionnant et associant des techniques
- présentant les créations.

Expression Ecrite : Dès qu'un enfant est capable de lire, il éprouve très vite le désir d'élaborer une pensée personnelle et de la communiquer mais il a besoin d'une situation réelle. Notre action veillera à créer des incitants à la production d'écrits. La motivation engendrera l'acquisition de la maîtrise de l'écrit. Cette dernière entraînera à son tour l'envie de s'exprimer par ce moyen.

Une note particulière pour la poésie : dès 2,5 ans, nous sensibiliserons l'enfant à cet art particulier. De consommateur actif, il deviendra créateur. Les enfants de l'école maternelle dicteront leurs productions éventuelles à l'adulte.

FINALITES : L'engagement de l'école dans un projet d'EXPRESSION dégage une finalité : communiquer aux autres les résultats.

Voici une liste non-exhaustive des réalisations préconisées :

- Edition d'un journal
- Tenue d'expositions
- Création de comédies musicales
- Interprétation de pièces de théâtre
- Animation d'une antenne radio
- Montage de spectacle

Ainsi les apprentissages de base seront au service des expressions C.O.M.M.E. et les acquisitions des techniques d'expression seront au service des apprentissages. La boucle s'enroulera et s'alourdira au fil des compétences acquises d'année en année.

Afin de soutenir tout enseignant qui se lance dans la réalisation d'un projet, un poste de titulaire de classe sera détaché de son tutorat. Il sera choisi au sein de l'équipe en fonction de ses talents.

En concordance avec le projet éducatif de la commune qui prône le respect des droits de l'enfant, la maîtrise des compétences de base et l'égalité des chances, l'école entre chaque année un projet de « Dispositif d'Accrochage Scolaire ou DAS » à la région bruxelloise. La demande de l'école est axée sur l'organisation de deux études les lundis, mardis et jeudis. Ces 2 études accueillent des élèves de P2, 3, 4, 5 ou 6. Les inscriptions se font sur base volontaire des parents. Elles accueillent chacune 12 élèves pendant 60 minutes. Ce dispositif permet une meilleure prise en charge de 24 enfants de l'école du mois de novembre au mois de juin.